

Autoformation au moyen des TIC

Amélie Adde

► **To cite this version:**

Amélie Adde. Autoformation au moyen des TIC. Expressions, Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) Réunion, 2006, Journées d'étude des 28 février, 1er et 2 mars 2006: "Les nouvelles conditions de l'enseignement", pp.100-104. hal-02406730

HAL Id: hal-02406730

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406730>

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Autoformation au moyen des TIC

Amélie Adde

Qu'appelle-t-on l'autoformation ? On l'entend généralement comme l'action de se former en dehors du cadre institutionnel de la classe, et la plupart du temps, on sous-entend l'usage d'ordinateurs. Dans ce cadre, on trouvera un certain nombre de logiciels qui permettent aux étudiants par exemple, souvent aux adultes d'apprendre une langue étrangère par leurs propres moyens (il s'agit là d'un créneau commercial fructueux). Dans les universités, il n'est pas rare d'équiper des salles d'ordinateurs, dans lesquelles on met à la disposition des étudiants les logiciels d'apprentissage de langue et il leur appartient d'en faire l'usage qu'ils souhaitent. Sauf que nous sommes loin, alors, de l'autoformation. À l'instar de l'enseignement dit « en présentiel », l'autoformation requiert des orientations précises. Si elle a pour avantage de permettre à l'étudiant d'adapter son apprentissage à ses propres difficultés, à son propre rythme, elle suppose qu'un guide puisse aider l'étudiant dans cette démarche. Encore faudrait-il que ce dernier puisse s'autoévaluer, par exemple ! Encore faudrait-il aussi que les enseignants soient formés à ce changement important dans leur pratique car, selon Monique Linard, les TIC :

« obligent le formateur à infléchir son rôle de seul dépositaire du savoir à guide, organisateur et méthodologue des conditions de production par chacun de sa connaissance. Le formateur doit apprendre lui aussi à collaborer et à accompagner l'apprenant sur la voie de l'autonomie »¹.

Or, dans la plupart des cas, on considère que les seuls ordinateurs et leurs programmes suffiraient à faire des étudiants linguistes. Cet échec de l'université dans cette démarche (essentiellement guidée par des raisons financières) m'a fait réfléchir sur l'emploi des nouvelles technologies dans mes activités d'enseignement. Si je les utilise en permanence, cela ne signifie pas que ce soit avec pertinence. C'est sur l'emploi de ces NTE que je voudrais réfléchir, sur leurs limites, mais aussi sur leur nécessaire accompagnement. Je verrai, pour finir, en quoi elles ont modifié, semble-t-il, la relation avec les étudiants.

Je reprendrai à mon compte certaines affirmations de Monique Linard qui nous avertit : « Les TIC sont à prendre pour ce qu'elles sont : des instruments techniques de traitement d'information. Elles modifient nos conditions de

1. « Atelier de connaissance : rôle du formateur » (Monique Linard, Paris X),
http://www.canalu.fr/canalu/affiche_programme.php?programme_id=765396.

production et d'accès aux objets de la connaissance : elles ne la créent pas. » Autrement dit, « les TIC peuvent accompagner cette activité, elles ne peuvent pas s'y substituer. »²

Quels étudiants ?

Je m'adresse pour l'essentiel à des étudiants PLC1, préparant le CAPES d'espagnol. Ceux-ci ont généralement une maîtrise, ou ont au moins suivi les cours de maîtrise mais n'ont pas forcément rédigé leur mémoire. Cela a une incidence autre qu'académique : ils ne maîtrisent pas toujours l'outil informatique. Je leur demande toujours en début d'année de me fournir leur adresse électronique et certains ne l'ont pas ou ne la connaissent pas, preuve qu'ils ne font pas un usage assidu des machines (qui, la plupart du temps, on le sait, servent à l'échange de *mels*). Comme ils auront besoin de maîtriser l'informatique dès la 2^e année (PLC2) et dans leur travail, je n'ai guère d'état d'âme à les pousser à utiliser cet outil.

J'intervenais également en licence à la faculté des Lettres et j'ai constaté à peu près le même phénomène : les étudiants n'utilisent pas beaucoup les ordinateurs.

L'adresse électronique des étudiants PLC1 me permet de leur diffuser rapidement toute information d'ordre administratif par exemple. Mais pas seulement : grâce à elle, je vais leur faire parvenir chacun des cours qui sont plus ou moins rédigés. Aux étudiants de licence, on le verra plus loin, je diffuse les cours des questions qui demeurent au programme du CAPES l'année suivante (la moitié change tous les ans).

Quelles TIC ?

En réalité, il n'y a pas d'interactivité dans mon cas. Envoyer les cours par courrier électronique revient à peu près au même que distribuer des cours sur support-papier, tels les anciens polycopiés. La différence est la rapidité et la commodité de l'envoi (pour peu que les adresses fournies soient correctes, que les serveurs ne soient pas en panne, que les boîtes des destinataires ne soient pas pleines, etc.)

Utilisation

Du fait que les questions du CAPES restent au programme pendant deux ans, je suis amenée à faire deux utilisations des mêmes travaux. Je ne vois pas l'intérêt de relire les mêmes notes que l'an passé. Il me faut donc réfléchir à l'organisation du cours chaque année, et à l'incidence sur ces derniers de

2. Monique Linard, article cité.

l'envoi préalable des cours. Ce dernier étant réalisé en mai, je peux attendre qu'en août les étudiants aient au moins lu une fois les cours qu'ils ont reçus. Il faut néanmoins savoir qu'ils avaient été envoyés avec cette seule consigne : les cours ne devaient pas servir à caler les meubles de la chambre universitaire mais devaient être lus et « sus ». Encore faudrait-il savoir ce que signifie « savoir » !

Comment utilisè-je ces cours la 1^{ère} année

Je fais l'exposé du cours théorique et je pratique des analyses de textes, en littérature comme en civilisation. Les textes correspondent, à chaque séance, au thème abordé en cours magistral.

Les étudiants savent qu'ils auront le cours. Ceci les rassure. Même s'ils continuent à prendre des notes, ils savent qu'ils peuvent être plus sélectifs, plus attentifs aussi à ce qui rend irremplaçable un cours en présentiel [?] (la voix, les insistances particulières de l'enseignant). Le cours est globalement plus interactif, mais ils savent aussi qu'il ne correspond jamais exactement aux notes qu'ils reçoivent (généralement le soir même, au plus tard dans la semaine). La première fois que j'ai fait cette expérience, j'ai donc annoncé qu'ils auraient les notes du cours par courrier électronique et qu'ils pouvaient ne noter que très peu de choses et, du même coup, intervenir plus facilement. Nous pourrions ouvrir certains débats. Or, j'ai vu une étudiante prendre beaucoup de notes, autant qu'à son habitude. Quand je lui ai demandé pourquoi, elle m'a répondu que si ce n'était pas son écriture, elle ne parvenait pas à apprendre. Chacun est donc libre de faire de ce support ce qu'il souhaite.

Comment utilisè-je ces cours la 2^{ème} année

Les étudiants ont déjà le cours ; certains redoublent, d'autres arrivent mais reçoivent par *mail* en mai-juin le cours qu'ils suivront l'année suivante. Je l'ai expliqué à la rentrée, ils doivent l'avoir lu, et cette année-là, on ne fera que du traitement de l'information, à travers l'analyse de documents (histoire et littérature). Comme il faut laisser un peu de temps aux étudiants pour « digérer » 150 pages de notes (c'est le cas d'un cours, un autre fait à peu près 50 pages), j'assure les premières heures de cours en essayant de synthétiser les notes de cours qu'ils ont reçues en insistant sur différents points et par le biais de l'analyse de documents. Je fais donc une introduction (non rédigée celle-là) dans laquelle je reprends un certain nombre de points qui me paraissent essentiels. Enfin, une séance complémentaire (hors de l'horaire de cours) est consacrée aux questions, en fin de préparation de l'écrit. Autrement dit, cette année-là, ils sont « seuls » face aux notes de

cours puis confrontent leur savoir aux autres et dans une mise en application à travers la lecture de documents. Je ne peux pas dire qu'ils aient pourtant beaucoup participé lors des séances d'analyse de documents alors que je m'attendais à une plus grande participation. Or, je pense qu'il aurait fallu donner des orientations aux étudiants : sur quoi devaient-ils porter une attention particulière ?

Une des mises en œuvre consiste à faire faire des travaux de groupes, des exposés, en constituant des entités sur la base d'un redoublant et de deux « nouveaux ». Ils doivent ainsi partager leur questionnement. Au-delà de l'aspect relationnel important (en particulier dans la préparation d'un concours), j'en attends aussi une mise en commun des questionnements de chacun. Il me semble que cela a bien fonctionné. Une obligation s'ajoute à leur travail : ils doivent rendre compte de la lecture d'autres sources que mes cours et éventuellement les confronter aux cours reçus par *mail*. Ceci m'a paru plus fructueux et a eu également une conséquence extra-académique : la « mayonnaise » entre les étudiants a été réalisée. La réunion des anciens et des nouveaux a permis une vraie cohésion du groupe. Certains étudiants m'ont dit combien cette année leur semblait particulièrement agréable sur le plan relationnel. Cet aspect me paraît fondamental l'année de préparation d'un concours.

En quoi les TIC apportent-elles quelque chose aux étudiants?

La rapidité de la réception de l'information, des notes de cours, des corrigés de devoirs, etc., la commodité – un *mail* suffit pour envoyer un fichier à 80 personnes si nécessaire – sont un atout indéniable. Mais cette rapidité et cette commodité ne sont là qu'un atout matériel. Je constate que l'étudiant n'apprend pas plus vite pour autant... Et comment le pourrait-il ?

Autre aspect : le travail en commun est plus important. Les liens se nouent, les savoirs se « mutualisent », l'esprit « concours » s'atténue. Cela me paraît indispensable.

Qu'est-ce que cela modifie dans le positionnement de l'enseignant ?

Ce qui est sûr, c'est que le cours de l'enseignant ne devient plus ni « mystérieux », ni « sacré ». Il n'y a pas détention d'un savoir qui serait mis à distance entre les étudiants et l'enseignant. Personnellement, cela me paraît une bonne chose. La relation à l'étudiant s'en trouve, à mon sens, facilitée car la proximité est plus grande. Cela me paraît d'autant plus important dans le cadre de la préparation d'un concours où les facteurs psychologiques entrent en ligne de compte. Il m'est plus facile de les aider individuellement, de les encourager, et le fait est que, pour la première fois, la totalité des étudiants

inscrits cette année étaient présents au concours blanc de janvier. Ils ont gardé une motivation jusqu'au terme de cette préparation de l'écrit et, je le sais, viennent en cours avec plaisir. Prendre du plaisir à étudier une année de concours est absolument fondamental.

Cela oblige, en revanche, à un renouvellement permanent (impossible de répéter, pourquoi leur dire ce qu'ils ont déjà en note ?), ce qui, en soi, n'est pas une mauvaise chose. Pas de savoir « définitif ». Mais cela signifie aussi beaucoup de travail de la part de l'enseignant. Nous sommes loin de l'enseignant et de « ses fiches jaunies ». Non seulement nous devons nous remettre en question mais revoir notre rôle auprès des étudiants. Cette démarche me paraît également importante quand l'enjeu de la préparation est l'obtention d'un concours... « d'enseignement ».

Mais, du même coup, se crée une sorte de dépendance à ces cours. Lorsqu'il n'est pas possible de leur fournir des notes par *mail*, ils paniquent et ne savent plus prendre leurs propres notes car ils ont peur de perdre le moindre mot. Ils ne savent plus sélectionner, hiérarchiser. Là où je croyais développer leur autonomie, j'ai l'impression de l'avoir diminuée et d'avoir augmenté une dépendance au cours. L'autoformation telle que je l'ai conçue ne permet pas de développer l'esprit de synthèse, la capacité à hiérarchiser les priorités et l'information, me semble-t-il. Il manquait des consignes de lecture, ce que je mettrai en œuvre lors de mes prochains envois en mai, pour les futurs étudiants de CAPES.

Paradoxalement, c'est dans la relation humaine que les TIC ont modifié quelque chose...